

1^{ER} MAI

FÊTE DU TRAVAIL

LIEU

Principalement dans les villes du Canton

PÉRIODE1^{er} mai**PUBLIC**

Tout public

HISTOIRE

L'histoire de la ***Fête du Travail*** est liée aux luttes de revendications ouvrières des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. La ***Fête du Travail*** -ou des Travailleurs- tire son origine des tragiques événements survenus en 1886 à Chicago, aux Etats-Unis. A la suite d'un mouvement de revendication syndicaliste qui réclamait la journée de travail limitée à huit heures - à une époque où les ouvriers travaillaient six jours par semaine ! - une mobilisation générale eut lieu ***1^{er} mai 1886*** à travers tout le pays.

Durant cette mobilisation beaucoup de travailleurs obtinrent satisfaction, mais d'autres durent faire la grève pour faire céder leur employeur . Tout est parti de là.

Une ample manifestation pacifique a lieu à Chicago le trois mai. Cependant, lors d'une confrontation entre des ouvriers et des casseurs de grève, la police tire sur la foule et tue des grévistes. En réponse à cet événement tragique, les ouvriers organisent une marche de protestation le lendemain mais, pendant que la foule est en train de se disperser sans incident, une bombe éclate et fait des ravages dans les rangs de la police.

A la suite de cet attentat, cinq syndicalistes anarchistes furent condamnés à mort et deux à la prison à perpétuité. Et cela sans qu'aucune preuve puisse établir qu'ils aient eu une quelconque responsabilité dans l'attentat. En 1889, la ***Deuxième Internationale Socialiste*** décida de faire du ***1^{er} mai*** une journée internationale de manifestation pour la défense des droits des travailleurs. Cette tradition s'est installée dans la plupart des pays industrialisés.



1^{er} mai 1930 à La Chaux-de-Fonds, photo Marcel Dupan, Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, source : *Histoire du Pays de Neuchâtel*, Editions. Gilles Attinger SA, Hauterive, 1993, tome 3, page 74.

DESCRIPTION



La **manifestation** du **1^{er} mai** commence souvent par une partie conviviale (stands de petite restauration) qui précède le grand rassemblement. Les **syndicalistes** neuchâtelois, et tout public en général, défilent ensuite dans la ville pour rejoindre l'endroit de la manifestation principale. C'est là qu'ont lieu les **discours** non seulement des syndicalistes mais aussi ceux de politiciens ; interventions placées sous l'égide de l'**égalité**, du **progrès social** et de la prise en compte du **soutien** à fournir aux partenaires sociaux en situation dévalorisante.

C'est aussi l'occasion de fructueux **échanges d'idées**, de faire le point de la situation économique-politique et de rappeler les objectifs que travailleurs et syndicats se sont fixés. La journée s'achève de façon plus festive entre les cantines et les productions musicales ou les spectacles.

Relevons ici un certain paradoxe : le **1^{er} mai** n'étant pas (encore...) un jour férié officiel, seules les administrations cantonale et communale, et les écoles, ferment ce jour-là !

Les syndicalistes, quant à eux, ont le droit de quitter leur travail pour aller défiler et assister aux manifestations : il est du ressort de chaque travailleur de prendre la décision de s'y rendre ou de rester à son poste de travail...

CONTACT



Pour le haut du Canton :
Union ouvrière
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. : 032 913 45 48
unionouvriere@unia.ch

Pour le bas du Canton :
Union syndicale des districts de Neuchâtel et de Boudry
Rue du Temple-Neuf 11
2000 Neuchâtel
Tél. : 032 724 94 95

COMMENT PARTICIPER ?



Manifestation ouverte à tous : s'adresser aux **syndicats** dont l'adresse est indiquée ci-dessus.

SITE INTERNET



www.neuchatel.unia.ch

INFO PLUS



Notons que dans de nombreux pays, notamment dans certains pays d'Amérique du sud, le **1^{er} mai** est un jour férié officiel et que les administrations, les magasins, les fabriques, les écoles, etc. y sont fermés ce jour-là.